

Adhésion 2026

Renouvellement de cotisation à effectuer AVANT le 31 MARS
Bulletin à retourner signé à : accueil@cfecgcsynapsa.org

Informations Personnelles

Nom : Prénom :
Adresse :
Code postal : Commune :
Tél. portable : Tél. fixe :
E-mail : Date de naissance :

Votre situation Professionnelle

Actif ☐
Retraité ☐
Demandeur d'emploi ☐

Entreprise et Etablissement :
Adresse :
SIRET : Date entrée entreprise :
Statut : Cadre AM Technicien(ne) Autre :
Élu(e) CSE ? oui non Date de votre élection : Mandat syndical (DS, MSA, CPH...) :
Tel. pro : Mail pro : Métier :
Seriez-vous prêt à mettre certaines de vos compétences au service du SYNAPSA ?
Informatique ☐ Communication ☐ Formation ☐ Juridique ☐ Commercial ☐ Finance ☐

Votre Cotisation

Cochez la case correspondant à votre salaire annuel brut	Cotisation 2026 (€)		Reste à charge mensuel après crédit d'impôt (€) *
	annuelle	mensuelle	
< 26 000 €	144	12	4
26 000 à 30 999 €	168	14	4,7
31 000 à 35 999 €	204	17	5,7
36 000 à 40 999 €	228	19	6,3
41 000 à 45 999 €	252	21	7
46 000 à 50 000 €	300	25	8,3
> 50 000 €	360	30	10

Cochez la case correspondant à votre situation	Cotisation 2026 (€)		Reste à charge mensuel après crédit d'impôt (€) *
	annuelle	mensuelle	
Retraité, dem. d'emploi	120	10	3,3

Avantage fiscal

* Crédit d'impôt de 66 % du montant de votre cotisation si vous déclarez vos impôts au forfait ou si vous êtes retraité. Si vous êtes aux "frais réels", ajoutez le montant de votre cotisation à vos frais.

Règlement

Par prélèvement mensuel ☐
le 5 de chaque mois

Première adhésion : 3 premiers mois de prélèvement offerts

A remplir uniquement en cas de changement de compte ou de première adhésion au prélèvement automatique.

En signant ce formulaire, vous autorisez la CFE-CGC SYNAPSA à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de la CFE-CGC SYNAPSA.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque suivant les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

Mandat de prélèvement **Débiteur :** **RUM :** **Identifiant Créancier SEPA : FR34ZZZ8087AE**
 Vos Nom et Prénom Nom **CFE-CGC SYNAPSA**
 Adresse Adresse **26 rue de Naples**
 Ville Ville **Paris**
 Code postal, Pays Code postal, Pays **75008, France**

IBAN :

BIC : Paiement : récurrent

À : Le :

Signature
(uniquement en cas de mandat SEPA)

Nota : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Veuillez compléter tous les champs du mandat et joindre votre RIB

Par Carte Bancaire ☐

en une fois, sur le site internet cfecgcsynapsa.org, onglet "adhésion" ou [cliquez ici](#)

Par virement ☐
en une fois

IBAN : FR76 1820 6001 1531 2383 1400 103 BIC : AGRIFRPP882

Merci de préciser vos nom et prénom dans le libellé du virement

Par chèque ☐
en une fois

Libellé à l'ordre de la CFE-CGC SYNAPSA (Risque de non distribution postale, à utiliser à titre exceptionnel)
Bulletin à adresser en format papier avec votre chèque à : Didier CORGNE, 8 allée Agrippa d'Aubigné 72000 LE MANS

Les données collectées serviront à la réalisation de nos activités syndicales y compris administratives (fichiers adhérents, inscriptions formations, réunions, colloques, événements, cotisations...). La base légale de leur traitement est l'intérêt légitime, car elles nous permettent de mettre en œuvre nos activités syndicales au service de nos adhérents, mais aussi à l'ensemble des salariés conformément à la notion de représentativité syndicale. Elles font l'objet d'un traitement informatisé dans le référentiel national CFE-CGC et ne sont pas commercialisées ni communiquées à des tiers. Nous les conserverons en base active tout au long de l'adhésion, suivi d'un archivage intermédiaire de 5 ans. Elles sont ensuite détruites. Vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification, d'opposition, d'effacement et à limitation du traitement en nous écrivant à dpo@cfecgcsynapsa.org. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

En adhérent :

- j'accepte que mes données personnelles et syndicales soient communiquées aux structures d'affiliation CFE-CGC (syndicales, fédérales et confédérales) afin de permettre la réalisation de nos activités syndicales et administratives en interne.
- je m'engage à respecter les statuts et le règlement intérieur de la CFE-CGC SYNAPSA.

Politique de confidentialité site internet consultable sur www.cfecgcsynapsa.org

Date

Signature obligatoire